

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

**Band:** 120 (2012)

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMPTES RENDUS

**Regula MATZINGER-PFISTER, *Les Coutumiers du Pays de Vaud à l'époque bernoise, 1536-1798, Parties 1 et 2, les sources du droit du canton de Vaud C II*, Bâle: Schwabe, 2010, 2 vol.**

Un juste hommage a été rendu, dans le précédent volume de cette revue, à la mémoire de Madame Regula Matzinger-Pfister (*RHV*, 119, 2011, pp. 348-349). Elle m'avait été recommandée par son maître zurichois, le professeur Karl Siegfried Bader, et s'était intégrée aisément au groupe lausannois des historiens du droit. Bilingue, elle était particulièrement qualifiée pour assumer la publication des sources du droit de l'époque bernoise. Elle s'est remarquablement acquittée de cette tâche, tout d'abord dans un volume consacré aux mandats bernois pour le pays de Vaud paru en 2003 (*SDSVD C I*). Puis dans les deux volumes consacrés aux coutumiers de la même époque parus en 2010 (*SDSVD C II*, 901 pages, publié en deux parties). Nous l'avions encouragée à entreprendre cette nouvelle tâche, achevée juste avant son décès. Puisse ce compte-rendu contribuer à faire connaître cet ouvrage et en favoriser l'utilisation par tous les historiens de l'époque bernoise.

Comme nous l'avons expliqué dans la préface (p. VII), si Regula Matzinger-Pfister a tout d'abord publié les mandats généraux avant les coutumiers ou lois, c'est parce que les premiers n'avaient fait l'objet d'aucune publication, contrairement à la plupart des seconds, et constituaient un obstacle dissuasif pour de nombreux historiens de cette époque qui n'étaient pas bilingues. Il n'en était pas moins nécessaire de mettre aussi à la disposition des chercheurs un recueil moderne des seconds. De surcroît, il s'agit d'une édition scientifique, reposant sur une analyse approfondie de la rédaction et de l'adoption de ces textes légaux, accompagnée de nombreuses notes et références. L'auteur a retenu logiquement les seuls actes législatifs officiels, à l'exclusion des coutumiers privés ou commentaires, tels le *Commentaire coutumier des Waadtlandes* de Pierre Quisard, d'ailleurs édité par Schnell et Heuser (1866-1867), ou les *Remarques sur les Loix et Statuts du Pays de Vaud* de Jacques François Boyve (1756, puis 2<sup>e</sup> édition 1766). Inversement, le *Coutumier de Moudon* de 1577 figure ici alors même qu'il a déjà été publié par Jean-Jacques Favéy dans sa thèse lausannoise de 1924. Plus discutable est la distinction faite entre Coutumiers «généraux» et «particuliers», les premiers, soit celui de Moudon et les Loix et Statuts, ne s'étant jamais appliqués à l'ensemble du pays, puisque les «particuliers» l'emportaient dans leur propre ressort, notamment à Lausanne et Lavaux.

Dans la Préface de ses *Remarques* précitées, Boyve établit à juste titre la différence existant entre le coutumier de 1577 et les Loix et Statuts de 1616, relevant à propos de ce dernier recueil que «ce n'est plus un Coutumier, c'est un nouveau corps de droit, qui a abrogé toutes les Coutumes précédentes» et qui n'a été donné par LL.EE. «que pour donner autant qu'il leur plairoit» (Boyve, 2<sup>e</sup> édition 1766, p. 25). Néanmoins, le législateur confirme dans la Préface (p. 107) le maintien des autres coutumes antérieurement approuvées, la non rétroactivité et la priorité reconnue à la version française, la version officielle ayant fait l'objet d'une publication bilingue.

La plus importante des Coutumes particulières, le Plaict général de Lausanne, de 1618, doit sa rédaction non seulement à l'antécédent épiscopal de 1368, mais au refus des Lausannois et des habitants de Lavaux, auxquels se joindront ceux d'Avenches, de se soumettre au Coutumier de Moudon, puis aux Lois et Statuts (pp. 269-270) (CCI 152-154). Il faut toutefois relever que s'il a été soumis à LL.EE., le texte lausannois n'a pas été formellement approuvé par elles, ce qui n'a pas empêché de l'appliquer. Le texte ici publié correspond à celui édité en 1903 par L.-R. von Salis sous le titre *Le Coutumier et Plaict général de Lausanne 1618*, avec une introduction et de brefs commentaires par article qui conservent leur intérêt.

Des deux Coutumiers édictés pour les bailliages communs de Berne et Fribourg, mérite mention principalement celui de Grandson, adopté en 1702 sur le modèle de celui de Moudon de 1577. Il n'a été imprimé qu'en 1779. Philippe Tanner lui a consacré sa thèse de doctorat en droit en 1992. Les franchises et libertés d'Échallens de 1775 sont demeurées manuscrites jusqu'à la présente édition. Elles comportent 92 articles, qui s'ajoutent à ceux approuvés antérieurement. Il y a là un champ d'investigation nouveau, qui se recoupe d'ailleurs avec celui des Ordonnances publiées dans le volume des SDS VD C I.

La dernière partie, soit les pages 471-903 faisant l'objet du second volume, est consacrée aux Codes de Payerne et Aigle. Leur particularisme tient à des raisons bien différentes. Le statut privilégié de Payerne peut être rattaché à son ancienne combourgeoisie avec Berne. C'est d'ailleurs celle-ci qui a incité les Payernois à rédiger une première série d'articles sur le régime matrimonial et le droit successoral approuvés en 1591 et partiellement publiés par E. M. Meijers en 1928 (SDS, p. 471 : E. M. Meijers). *Les Lois et Statuts de la ville de Payerne* sont une codification coutumière complète, approuvée en 1731 par LL.EE., comparable au coutumier de Moudon.

Enfin, ce second volume se termine par les compilations du Gouvernement d'Aigle, soit le Code d'Aigle de 1770 (pp. 543-682), rédigé à la demande de la Chambre des appellations allemandes, dont il dépendait depuis la conquête de 1475, et auquel ont travaillé Boyve, le savant Albert de Haller et le Professeur Marc-Antoine Porta. Invoquant leur particularisme coutumier, les habitants de la Châtellenie d'Ormont-Dessous rédigent un Recueil des us et coutumes (pp. 693-772) qui n'a jamais été approuvé par LL. EE., mais a néanmoins été suivi dans la pratique. Les habitants d'Ormont-Dessus en ont fait de même, mais le leur a disparu depuis le siècle passé et les recherches effectuées depuis lors n'ont pas permis de le retrouver.

Si l'on peut déplorer cette lacune, on ne peut qu'admirer pour le surplus la richesse de la documentation qu'apportent les introductions historiques à chacune des sources publiées, les notes analytiques que nous aurions toutefois préféré voir en bas de page, et le glossaire, qui sera précieux pour toutes les études en tous les domaines. Par les trois volumes des sources du droit suisse que nous devons à la regrettée Regula Matzinger-Pfister sont jetées les bases d'une histoire comparative des droits vaudois sous l'Ancien Régime.

*Jean-François Poudret*

**Olivier MEUWLY (dir.), *Frédéric-César de La Harpe: 1754-1838*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2011, 300 p.**

La Bibliothèque historique vaudoise a édité en 2011, sous la direction d'Olivier Meuwly, les actes du colloque international consacré en automne 2009 à Frédéric-César de La Harpe. Ce volume, magnifique et richement illustré, regroupe vingt articles dus à des historiens et à des conservateurs d'archives ou de bibliothèques venus de Suisse, de France, de Russie et de Finlande.

Grandes sont les richesses et la diversité de cet ouvrage, que son introduction présente comme un vrai « kaléidoscope, à l'image de La Harpe ». Une structure en quatre volets thématiques aide le lecteur à s'y orienter: La Harpe, la Russie et la Finlande; La Harpe, homme des Lumières; La Harpe, homme politique; La Harpe entre amis et ennemis.

Le chercheur appréciera que soit abordée dans cet ouvrage la question des sources disponibles. Plusieurs contributions s'intéressent aux fonds que constituent les manuscrits de La Harpe, sa correspondance, ses notes de cours et divers écrits, ainsi qu'à ses bibliothèques (conservées à Lausanne et à Saint-Pétersbourg), avec des ouvrages annotés par lui. N'est pas oubliée la collection de minéraux reçue d'Alexandre I<sup>er</sup> puis offerte au canton de Vaud. Les travaux réunis ont largement sollicité ces sources.

#### La personnalité de La Harpe

La personnalité culturelle de La Harpe se trouve au cœur de l'ouvrage, grâce à l'attention accordée, dans la plupart des articles, au contexte intellectuel et politique. La Harpe apparaît comme un esprit typique de son temps, nourri des exemples de l'Antiquité et de l'enseignement des Lumières. Les éléments variés qui ont contribué à former l'esprit de La Harpe et à guider sa vie donnent au personnage une complexité que l'on ne saurait réduire à quelques traits simplificateurs. Tout au contraire, l'analyse précise des comportements et des idées de cet homme nous emmène bien loin des clichés.

Les idées que la postérité s'est faite de La Harpe s'avèrent souvent réductrices et partisans. Le colloque a permis de revisiter le personnage, en revenant aux sources. Les Actes publiés peuvent ainsi offrir de lui des images multiples et différenciées, fondées à la fois sur l'analyse de ses écrits et sur le jugement de quelques-uns de ses contemporains, amis ou ennemis, comme Charles Masson, Henri Jomini, Carl Ludwig von Haller ou Niklaus Friedrich von Steiger. La contribution de Georges Andrey aborde l'image de La Harpe dans les histoires de la Suisse écrites aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

#### La culture politique et l'influence de La Harpe

La Harpe n'est pas un penseur politique, mais les nombreuses notes de lecture dont il parsème les marges des livres de sa bibliothèque montrent qu'il est un lecteur réactif, qui alimente constamment sa réflexion, et qu'il confronte les théories aux réalités. Sans être d'abord un théoricien, il a tout de même, selon l'expression d'Olivier Meuwly, « réussi à modeler le libéralisme suisse, à donner une voix à une philosophie politique en construction et à formuler un discours sur lequel, en définitive, repose la Suisse moderne ».

Toujours dans le but de dépasser les images traditionnelles, l'ouvrage recensé apporte des réflexions utiles sur la manière dont des concepts politiques comme « révolutionnaire » ou « réformateur » peuvent être appliqués à La Harpe ou sur son usage du concept de « dictature ». Plus largement, on y trouvera aussi, à propos de l'idée trop simple selon laquelle La Harpe est un « produit des Lumières », une volonté de cerner exactement ce qu'il puise chez Rousseau, ou chez Montesquieu, ou encore chez les auteurs antiques qui servent alors de référence.

Le cliché du républicain éducateur d'élèves impériaux fait l'objet d'un examen précis : la relation entre La Harpe et Alexandre est replacée dans le contexte de la cour de Russie et des personnalités – pas toujours favorables à La Harpe – qui y gravitaient ; et, plus largement, dans le cadre politique et social de l'empire russe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Difficile à traiter, tant les facteurs à considérer sont nombreux et fortement interconnectés, la question de l'influence de La Harpe est à maintes reprises abordée dans les contributions de l'ouvrage. De son côté, Irène Herrmann consacre sa communication au concept même d'influence, en étendant son questionnement à l'influence réciproque des sujets et des contextes.

#### La Harpe, l'enseignement et la pédagogie

L'enseignement et la pédagogie sont l'un des centres de la pratique et de la réflexion de La Harpe. Il a été précepteur à la cour de Russie. Les livres qu'il lit, et les nombreuses notes de lectures qu'il y a laissées semblent parfois en lien direct avec la préparation de ses leçons. Plus largement, il a considéré l'éducation et l'enseignement comme des éléments importants de la formation des élites et de l'émancipation des peuples. C'est pourquoi, des écoles primaires aux universités, les cadres et les méthodes de la transmission du savoir ont été pour La Harpe un thème de réflexion central et récurrent. Les exemples en abondent dans ses écrits, tant au sujet de la Russie que de la Suisse.

En somme, cet ouvrage ajoute des pages nouvelles et essentielles à la connaissance de La Harpe; elles contribueront largement à une biographie de La Harpe, qui reste encore à écrire.

*Françoise Nicod*

**Marie-Thérèse GUIGNARD, *La liberté de la presse dans le Canton de Vaud 1798-1832*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2011, 484 p.**

Le titre de cette remarquable thèse prête à confusion, car il s'agit plus d'une étude fouillée sur les atteintes administratives et pénales à la liberté de la presse, reconnue dans les principes fondamentaux de la Constitution helvétique du 12 avril 1798 que de son application réduite à deux ans entre 1798 et les coups d'État de 1800. Mentionner la liberté de la presse dans une constitution est une chose, la rendre effective et la respecter sur le terrain en est une autre, et, le mérite de cette recherche originale, basée sur les correspondances administratives, les procédures judiciaires et les registres officiels, met bien en évidence le fait que l'absence de bases légales, due en partie aux troubles politiques d'un pays occupé, n'empêcha pas les gouvernements successifs, tant helvétiques que vaudois, de chercher par tous les moyens à contrôler la presse afin qu'elle soutienne, sans état d'âme, les actions des Autorités en « écrivant dans le sens du gouvernement » et en s'interdisant toute critique qui pourrait perturber l'esprit public et ébranler le nouvel ordre politique issu des cendres de l'Ancien Régime. « L'opinion publique était un enjeu fondamental pour les nouvelles autorités démocratiques et elles avaient bien l'intention de contrôler la presse et de la diriger ». La raison d'État l'emportait largement sur les grands principes des droits de l'homme nettement en perte de vitesse, de même que l'idéal révolutionnaire en 1798, mis à mal par le Directoire et Bonaparte.

Durant ces premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse et le canton de Vaud connurent de pesantes tutelles de la France d'abord, puis, dès 1814, des Puissances de la Sainte-Alliance qui firent peu de cas de la liberté de la presse.

Une introduction générale d'une trentaine de pages dotée d'un appareil critique de haute tenue commence par définir les concepts actuels de la censure et de la presse, si bien protégée, avant de survoler les mêmes concepts en Pays de Vaud sous l'Ancien Régime, puis l'émergence de la liberté de la presse en Europe et aux États-Unis avant de présenter l'objet de cette étude et l'état des sources. Ces dernières pages ciselées qui permettent au lecteur d'envisager l'ampleur de la recherche et les choix de la démarche auraient eu leur place en début de cette introduction. Le livre est structuré en trois parties qui correspondent à l'évolution chronologique du thème, « mais le critère de délimitation choisi a été celui de l'existence ou de l'absence d'une reconnaissance constitutionnelle ou légale de la liberté de la presse », ce qui explique les différences de durée des périodes retenues: deux ans pour la première partie d'avril 1798 aux coups d'État de 1800, une vingtaine d'années pour la seconde où disparaît la liberté de la presse, et, enfin, une douzaine d'années pour la troisième période (1819-1832), marquée par le premier élan libéral en faveur de la presse, la première loi du 14 mai 1822, suspendue par le *Conclusum* du 14 juillet 1823, et se terminant avec la loi sur la presse du 26 décembre 1832 examinée avec soin dans le dernier chapitre. Chaque partie débute par un cadre historique, bijou de concision, bien utile vu l'instabilité politique tant vaudoise qu'helvétique et internationale, suivi de chapitres comportant les mêmes rubriques:

- La liberté de la presse (ou son absence...)
- La presse vaudoise
- Les mesures administratives directes, soit les censures préalables ou répressives
- Les mesures administratives indirectes: caractère officiel du journal, frais de port, droit de timbre, etc.
- Bases légales et procès de presse
- Conclusion

Cette démarche solidement étayée et scrupuleusement respectée par l'auteure n'a rien de contraignant. Elle facilite l'entrée en matière de chaque période et elle permet, comparaisons à l'appui, de mieux saisir l'évolution des débats et des enjeux autour de ce concept de liberté de la presse qui ne pèse pas lourd selon les circonstances et surtout selon les pressions exercées par les puissants voisins qui se crispent de plus en plus face à ce petit canton si fier de son indépendance octroyée plus que conquise.

Les deux premières années de la République Helvétique sont scrutées avec attention; si les principes généraux de cette Constitution imposée par les armées du Directoire, sont favorables à la liberté de la presse comme le montre la création de nouveaux journaux, les circonstances troublées amenèrent les Autorités à parer au plus pressé soit contrôler la presse par des mesures répressives et non plus préventives même s'il y eut recours à la censure préalable. L'arbitraire s'imposa rapidement comme le montre le procès de Louis Reymond nimbé de flou juridique dû à l'absence de bases légales qui perdurera jusqu'à la première loi sur la presse de 1822.

Marie-Thérèse Guignard relève avec finesse, citations à l'appui, que le journaliste Louis Reymond refusait toute liberté d'expression aux adversaires du nouveau régime; en véritable jacobin admirateur de Robespierre, il « estimait qu'avant la victoire totale de la Révolution, les libertés publiques devaient être limitées et que la liberté de la presse notamment ne devait pas être reconnue aux ennemis du nouvel ordre ». En décembre 1799, Frédéric-César de La Harpe n'était pas loin d'adopter de telles mesures avant de se faire éjecter du Directoire helvétique.

Le déclin de la liberté de la presse (1800-1819) jusqu'à sa disparition au profit et au nom de l'ordre et de la tranquillité publics est analysé minutieusement de même que la situation de la presse vaudoise. Toutes les mesures administratives directes et indirectes ainsi que les procès de presse montrent à quel point les rédacteurs et éditeurs de journaux se trouvaient sous étroite surveillance. Mais la noirceur du tableau est nuancée par l'auteur qui souligne que « les nombreuses plaintes que les autorités vaudoises reçurent de l'extérieur du Canton montrent toutefois que la censure vaudoise n'était pas très efficace ».

La dernière partie consacrée à l'évolution libérale (1819-1832) est plus juridique qu'historique avec l'analyse de l'adoption et de la suspension de la loi sur la presse du 14 mai 1822, qui cède le pas devant le *Conclusum* de 1823 et le rétablissement de la censure préalable, laquelle sera, toutefois, exercée de manière moins arbitraire que dans les périodes précédentes. Cette situation particulière n'empêcha pas de nombreux procès de presse. Celui, intenté à Vinet et Monnard, laissa, une fois de plus, apparaître les mesures teintées d'arbitraire prises par le Conseil d'État vaudois. La présentation de la loi sur la presse du 26 décembre 1832, qui resta en vigueur jusqu'en 1938, est abordée dans le dernier chapitre; elle mit fin à la censure préalable tout en prévoyant un cautionnement préalable moins élevé et en diminuant la sévérité des peines.

Marie-Thérèse Guignard a tenu ses objectifs précisés dans son introduction, soit « analyser pour chaque période la question de la garantie constitutionnelle de la liberté de la presse et de la perception de ce droit fondamental parmi les membres du gouvernement, puis les différentes sortes de mesures administratives infligées par les autorités à la presse », et surtout, elle a su s'élever au-dessus de ses sources pour tenter de s'approcher de la réalité et du vécu des acteurs qui se souciaient, somme toute fort peu de bases légales, quand ils étaient condamnés devant les tribunaux par des autorités politiques peu concernées par l'arbitraire de leurs décisions.

Durant ces décennies, la presse vaudoise fut confrontée au flou juridique que les différents gouvernements ignorèrent au nom de la sacro-sainte protection de l'ordre public qui justifiait le secret entourant les débats politiques du Grand Conseil, puis du Conseil d'État. Tous les gouvernements ont cru affermir leur autorité en muselant les journaux d'opposition. Cette étude approfondie, qui suit des hypothèses de recherche clairement précisées, enrichit nos connaissances de cette période de transition entre la fin de l'Ancien Régime et les prémises de l'ouverture d'une société libérée, plutôt que libérale, si l'on suit l'auteur dans son appréciation du libéralisme des « Pères de la Patrie » qui méprisaient la populace en affichant des visées peu démocratiques comme le fait apparaître les sources citées.

Une belle démonstration de ce que peut donner une recherche originale menée avec rigueur sur un thème comme la liberté de la presse, dont l'absence durant les périodes envisagées, n'est qu'un des paradoxes de la démarche qui rappelle cette évidence qu'une loi a peu de sens pour un historien si elle n'est pas appliquée, soit confrontée à la réalité. Avec une belle maîtrise, Marie-Thérèse Guignard a fait, là, son métier d'historienne en donnant tout son sens à la réflexion de Michelle Perrot: « Plus que de ses sources, l'historien est tributaire du regard qu'il porte sur elles ».

En plus de la richesse de l'appareil critique déjà mentionnée, les annexes rendront de précieux services. Le tableau des principaux journaux politiques de 1798 à 1832, la chronologie des atteintes à la liberté de la presse durant cette période, les notices biographiques des acteurs tant journalistes qu'hommes politiques, références à l'appui, et, enfin, l'index onomastique, feront de ce beau livre un instrument de travail indispensable.

*François Jequier*

**Eva PIBIRI, *En voyage pour Monseigneur. Ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande, 2011, *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 4<sup>e</sup> série, t. XI, 767 p.**

Dirigée par le professeur Agostino Paravicini Bagliani, la thèse d'Eva Pibiri s'impose par son ampleur. C'est parmi les plus volumineuses thèses de doctorat qui ont été défendues à l'Université de Lausanne, en sciences humaines, plus particulièrement en histoire. Cela se vérifie par le nombre de pages, la quantité de cartes (30), de tableaux (17), de graphiques (12), ainsi que par le soin de l'index des noms de lieux et de personnes (il occupe à lui tout seul 43 pages). Que dire de la bibliographie (51 pages), du nombre d'édition de sources (31) et l'état des sources manuscrites (11)? La force de la thèse ressort également de la densité des documents sollicités, cités au besoin plusieurs fois selon les contextes et longuement commentés. À défaut de textes normatifs et d'ordonnances traitant de l'organisation des déplacements, l'auteure a dû recourir aux sources comptables, en particulier à la série exceptionnelle de la Trésorerie générale de Savoie, conservée aux Archives d'État de Turin, sans discontinuité, entre 1377 à 1466. Les dépôts d'archives de Chambéry, Paris, Genève, Dijon et Aoste sont les autres adresses consultées.

Le plan du livre recoupe celui des recherches. Unité de temps: un siècle autour des règnes du duc Amédée VIII (1391-1440) et de son fils Louis (1440-1465), unité de lieu, celui de la cour de Savoie, unité thématique: des hommes chargés de présenter et de défendre la cause du prince. L'auteure choisit des approches apparentées pour présenter chaque catégorie des agents du prince: ambassadeurs, messagers et chevaucheurs d'hôtel. Ce que les travaux, dont ceux de l'auteure, abordaient jusqu'alors de manière ponctuelle ou sous forme d'études de cas, est traité ici systématiquement, dans l'ensemble de ses aspects. Des champs d'étude entiers comme celui des messagers de la cour de Savoie ou l'examen du règne de Louis, sont investis complètement pour la première fois, échappant à l'appréciation d'articles fragmentaires et de points de vue isolés. L'auteure puise dans les études des cours européennes des points de comparaison et d'inspiration.

On ne parle alors pas d'ambassades permanentes, chaque négociation est tributaire d'un voyage, les hommes vont là où les intérêts du prince sont en jeu, doivent être défendus et affirmés. Le duc ne se déplace qu'occasionnellement, pour marquer de son autorité ses interlocuteurs ou ses détracteurs. L'urgence de la situation nécessite que la circulation de l'information soit colportée et relayée, il faut alors des messagers et des chevaucheurs de l'hôtel, « les seuls voyageurs de métier », qui sillonnent le duché, seuls, à pied ou à cheval. La centralisation du pouvoir exige que le duc soit complètement, correctement et immédiatement informé de ce qui se passe dans son duché, qu'il puisse agir et réagir sur la foi des informations qui lui parviennent. Elle suppose un réseau efficace de correspondants et un service de messagerie « performant, régulier et

rapide» (p. 227). Les logiques des circonstances justifient des recours humains différents et des moyens financiers changeants. Les distances sont grandes à l'intérieur du duché qui s'augmente encore en 1418 des terres piémontaises d'Achaïe, situé de part et d'autre des Alpes, de la Bresse à la Lombardie, et des confins du canton de Berne aux rives de la Méditerranée. La transmission des ordres assure le bon fonctionnement de l'État, le «foisonnement» des ambassades et des messagers assure la continuité du pouvoir. Le voyage se combine avec la diplomatie, l'organisation administrative se double de fonctionnaires et d'acteurs sur le terrain, les moyens diplomatiques ne peuvent pas s'entendre sans de gros moyens financiers, des routes sûres, des lieux d'accueil définis et un réseau d'auberges, ainsi qu'une économie saine. La thèse scrute chacune de ses composantes, en décortique les mécanismes, en fait ressortir les étapes (ainsi, les ambassades avant audience, les activités de résidence, le retour des ambassadeurs). Elle complète le tableau général, en présentant comment les ambassadeurs étrangers sont accueillis à la Cour de Savoie. Le protocole est précis, il considère les aspects vestimentaires, l'équipement général, les montures, l'utilité des repas offerts, les dons en argent et en nature, le recours aux ménestrels et musiciens, la célébration du service divin qui donne lieu à la remise de sommes aux religieux. Sporadiquement, la légation s'adonne au «tourisme», durant sa mission, dont les formes sont variables selon la composition de l'ambassade ou la personnalité de l'ambassadeur.

L'importance de l'ambassade ressort du rang social de la personne qui la conduit, du nombre d'accompagnants, de chevaux attribués et de jours planifiés. Des problématiques communes permettent des comparaisons entre les intervenants: terminologie, recrutement, chemins, itinéraires, vitesse de marche, aspects pratiques et matériels du voyage. Les ambassadeurs font partie de la cour du prince, s'identifient au seigneur. La volonté de maîtriser les coûts impose une organisation stricte et codifiée des préparatifs des voyages, des audiences, des activités de résidence et du retour de voyages. L'administration contraignante s'exerce à tous les niveaux, elle fixe les modalités pratiques, organise le déroulement sur place, précise les dons et les aumônes durant le séjour. La pratique ressort de l'examen méticuleux de la comptabilité qui révèle entre autres des étrennes et gratifications, des factures, du retard dans les rémunérations, la tarification journalière, la déduction de jours de missions. Après avoir répondu à l'attente de leurs destinataires, les rapports des ambassades étaient destinés aux Archives de l'État pour constituer les archives diplomatiques organisées autour du nom du seigneur concerné, selon une hiérarchie «bien définie».

L'auteure s'emploie à scruter et à débusquer toutes les pistes documentaires, à les additionner et à les comparer. Certes, l'étude privilégie durant de nombreuses pages la description documentaire, accumule les faits, les détails, prend systématiquement tout ce qui se rapporte au service du prince, choisit d'illustrer le chapitre «Les ambassadeurs et leurs ambassades» par trois exemples richement documentés: Ferrare, 1428, Vienne, 1440, Écosse, 1444. Mais, au terme de l'examen, elle peut décliner un certain nombre de résultats probants et novateurs, qui soulignent les originalités, les atouts, mais aussi les dysfonctionnements de l'organisation de l'administration savoyarde, en regard des autres cours européennes: poids économique des services du prince, très lourd sur les finances du prince, souci permanent de contrôler les coûts. En centrant son propos sur deux règnes qui se succèdent, l'auteure fait ressortir leurs divergences. Au règne «plantureux» d'Amédée VIII succède celui de Louis, «calamiteux». La sécurité des routes n'est plus garantie sous le second, le personnel au service du prince ne cesse de se renouveler, il se caractérise par son instabilité, ses malversations et son manque d'efficacité. Louis est amené à déduire de nombreux jours de missions, devant les réalités économiques très défavorables.

À la croisée de plusieurs histoires, celle du voyage, de la diplomatie et de l'administration, la thèse concilie et réconcilie ces trois termes, et elle les met en perspective. Elle livre un tableau exemplaire du fonctionnement d'un état souverain, parmi les plus modernes et les plus respectés du XV<sup>e</sup> siècle européen. Elle détaille les routes suivies pour l'Allemagne, la France et l'Italie, l'utilisation des cols, de bateaux et des chemins de traverse, au besoin le recours à des gens locaux, donne des chiffres précis sur la vitesse de marche des ambassadeurs, dans une période où la mobilité et la rapidité participent du succès de la négociation, la sécurité des routes empêche les vols et la capture des agents du pouvoir. En consacrant de nombreuses pages au duc Louis, l'étude éclaire un règne difficile, peu connu.



La thèse d'Eva Pibiri fait assurément date. Elle servira de cadre incontournable à toute étude sur le duché de Savoie au XV<sup>e</sup> siècle, et constitue désormais une invitation à des études similaires, en leur livrant méthodologie et résultats.

Gilbert Coutaz

**Pierre JEANNERET, *Un médecin lausannois en URSS 1936-1937: de Moscou au Caucase*, Vevey: L'Aire, 2011, 96 p.**

Avec son nouvel ouvrage, Pierre Jeanneret poursuit l'investigation de son histoire familiale dans son intrication avec l'histoire munie d'un grand «H». Après sa belle thèse consacrée à son grand-père, Maurice Jeanneret-Minkine, éminent représentant de l'aile gauche socialiste suisse de l'entre-deux-guerres et fondateur du POP vaudois, le voilà qui nous raconte aujourd'hui le voyage de son père, Henri Jeanneret (1912-1992), dans l'URSS de Staline, sur la base d'un témoignage oral qu'il a laissé à son fils sous forme d'interview.

Si son ouvrage sur Jeanneret-Minkine dépassait le cadre de la trajectoire personnelle, passionnante au demeurant, pour embrasser l'histoire politique de la gauche vaudoise, le présent ouvrage est plus intimiste. Il est vrai qu'Henri Jeanneret n'épousa aucune carrière politique et souffrit d'ailleurs probablement de la forte personnalité de son père. Il se concentra sur son métier de médecin, proche des populations défavorisées, après sa thèse sur les effets du chômage sur la santé publique. Mais, s'il partageait les opinions politiques de son père, il avait des raisons autres qu'idéologiques pour s'intéresser à l'URSS: sa mère Louba Minkina (1886-1953) est née en Russie. Juive, elle est venue en Suisse en 1904 pour étudier la médecine, comme nombre de ses coreligionnaires, et, comme nombre de ses condisciples à nouveau, s'y maria et y fera souche.

Ce n'est donc pas pour vérifier la pertinence de la propagande soviétique qu'Henri entame son périple russe. Il s'y perfectionnera dans son métier au contact d'importantes personnalités du monde médical russe, comme Lina Stern, première femme à assurer un enseignement dans une université suisse, à Genève. Il raconte à son fils Pierre, qui travaillait alors sur son gros ouvrage sur les populistes vaudois, sa vie quotidienne à Moscou, ses contacts avec sa famille restée en URSS après la Révolution et, surtout, ses voyages dans le Daghestan, à la conquête des montagnes qui enserrant cette région du Caucase. Car Henri Jeanneret est un passionné d'alpinisme qui n'a pas froid aux yeux et affronte avec assiduité des contrées fort inhospitalières, où les punaises rendent les nuits souvent pénibles.

Pierre Jeanneret est conscient des limites de l'exercice qu'il s'est imposé. Il admet le côté lacunaire du compte rendu que son père rapporte de son observation de la vie sous Staline, son peu d'intérêt apparent pour la réalité de la dictature qui débouche sur les fameuses purges en 1937, et dont il est pourtant un observateur privilégié. Henri abrège son séjour moscovite cette année-là, sans doute sous l'influence du climat politique devenu de plus en plus délétère. L'auteur prend ainsi la peine de situer le récit de son père dans son contexte, scrupuleusement restitué, permettant au lecteur de suivre Henri dans ses péripéties russes comme s'il était à ses côtés. Et pour remettre en perspective les souvenirs de son père, narrés bien après les faits, en 1987, il a ajouté, à la fin du livre, la transcription d'un entretien téléphonique enregistré par la Police fédérale entre Maurice Muret, le leader des populistes vaudois, et sa tante Moussia, sœur de Louba: belle façon de dévoiler la réalité du stalinisme, qu'Henri n'avait voulu, ou pu, percevoir dans son ampleur. On peut néanmoins se demander si l'auteur n'aurait pas dû viser un objectif plus large, en essayant d'inscrire la trajectoire russe de son père dans une approche plus globale: quelle pouvait être l'image de l'URSS aux yeux de jeunes Vaudois? Comment se représente-t-on l'URSS quand on est d'obédience communiste et que l'on n'appartient pas aux cercles dirigeants du POP?

Avec son *Médecin lausannois en URSS*, Pierre Jeanneret s'inscrit en tous les cas dans une tendance actuelle, encouragée par d'heureux concours de circonstances et qui fait revivre les liens particuliers entre le canton de Vaud et la Russie. Un colloque s'est ainsi tenu en 2009 à Moscou sur les Vaudois en Russie, suivi

d'un autre colloque en juin 2011, sur deux siècles de présence russe en Pays de Vaud, lors duquel Pierre Jeanneret a d'ailleurs présenté une communication sur les étudiantes juives à Lausanne. Avec Henri Jeanneret, voici une nouvelle pièce à un dossier valdo-russe qui contient assurément d'autres pépites fascinantes!

Olivier Meuwly

**Cédric HUMAIR et Laurent TISSOT (dir.), avec la collaboration de Julie LAPOINTE GUIGOZ, *Le tourisme suisse et son rayonnement international (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. «Switzerland, the Playground of the World», Lausanne: Antipodes (coll. Histoire et sociétés contemporaines), 2011, 222 p.**

Depuis une trentaine d'années, l'histoire du tourisme en Suisse est devenue un sujet de recherche académique à part entière après avoir longtemps été considérée comme un pan secondaire, voire anecdotique, de l'histoire nationale contemporaine. Tout d'abord interrogée par les historiens de l'architecture alors que les palaces de la Belle-Époque jugés désuets étaient en danger de disparition (on peut penser au cas emblématique de Giessbach, sauvé par Franz Weber en 1983), elle est peu à peu devenue l'apanage des spécialistes du voyage, des études culturelles et, plus récemment, de l'économie. La *Revue historique vaudoise* s'est d'ailleurs fait l'écho de cette évolution de la recherche dans sa parution de 2006, devenue un «classique» dès sa sortie (voir *Histoire du tourisme en pays vaudois*, RHV, 114, 2006, pp. 9-286). Il est vrai que, comme le rappelle à bon escient Laurent Tissot en ouverture de l'ouvrage présenté ici, «le tourisme est une pratique sociale de première importance qui concerne chacun d'entre nous et qui, au tournant du troisième millénaire, nourrissait le secteur économique le plus important à l'échelle mondiale, hormis l'agriculture, avec 10,6% du produit mondial brut et un emploi sur dix» (p. 5). Déconstruire les structures et les pratiques financières et techniques mais aussi publicitaires de ce pan essentiel de l'économie s'est révélé un terrain particulièrement fertile, tout particulièrement grâce aux études menées par les deux directeurs de cette publication et leur équipe de recherche dans le cadre d'un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique «Système touristique et culture technique dans l'Arc lémanique: acteurs, réseaux sociaux et synergies (1852-1914)», dont ce recueil d'articles est le premier résultat livré au public.

Les huit contributions des chercheurs, encadrées par celles des directeurs de publication, sont réparties dans trois champs thématiques distincts, traitant tour à tour de l'imaginaire touristique de la Suisse, de l'usage des nouvelles technologies et du développement du tourisme suisse à l'échelle internationale. On le devine, les sujets abordés sont très variés, allant de la promotion radiodiffusée du tourisme suisse à la politique d'investissement des Genevois dans le thermalisme à Évian... En soi, ces études présentent chacune beaucoup d'intérêt et si les liens entre elles ne sont pas toujours évidents, elles ont le mérite soit de renouveler des approches un peu datées et souvent empiriques, soit de lever le voile sur des thématiques restées dans l'ombre – de l'implantation des rayons X à la promotion du tourisme suisse à l'étranger. Fondées sur des données micro-historiques, elles parviennent souvent à éclairer des questionnements plus larges de l'histoire économique et/ou touristique suisse, en se reposant sur une étude approfondie des sources et de la bibliographie à disposition. À nos yeux, ces articles sont toutefois desservis par un titre bien énigmatique. La dynamique d'aller et retour entre la Suisse et l'étranger qu'il semble invoquer (la Suisse comme «place de jeu» du monde) ne correspond guère au contenu, plutôt centré sur l'arc lémanique et ses environs immédiats – la partie internationale se résumant essentiellement à Évian, au Salève et à l'agence CFF à Paris –; elle provoque chez le lecteur une attente qui sera déçue. C'est bien dommage car la qualité des contributions mérite mieux que cette frustration engendrée par un titre trop programmatique. L'image de couverture n'aide d'ailleurs pas à relier ce titre aux articles, skieurs et chemin de fer alpin fonctionnant davantage comme une illustration du mythe déconstruit par les auteurs que comme un emblème du contenu.

S'il semble inutile de résumer ici les différentes contributions au vu de leur diversité, il est peut-être en revanche plus pertinent de mettre en évidence les apports qui intéresseront le plus les lecteurs vaudois. Sans aucun doute, la longue introduction de Cédric Humair, « Le tourisme comme moteur du développement socio-économique et vecteur du rayonnement international de la Suisse (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) » (pp. 9-54) est la partie qui correspond le mieux au titre de l'ouvrage. Faisant un point à la fois méthodologique et historiographique sur les questions fondamentales du domaine – naissance du tourisme, périodisation, construction du mythe helvétique, importance de la technologie, réseaux et acteurs (où l'on retrouve des Vaudois: Ami Chessex et Alexandre Émery) – elle apporte un point de vue global et unifié sur nombre de ces questions, qui feront de ce texte une lecture obligée. Passant de ce panorama « macro » à des points de vue plus micro-historiques, plusieurs auteurs éclairent des pans tout à fait inédits du développement régional du tourisme et de ses infrastructures. Mathieu Narindal raconte ainsi le destin mitigé des casinos lémaniques, empêchés par la loi fédérale de 1874 de pratiquer les jeux les plus rentables, également jugés « dangereux » par des comités de censure morale qui cherchent à les faire interdire pour le bien de la réputation du pays. Julie Lapointe Guigoz met quant à elle en évidence l'apparition tout à fait précoce de l'ascenseur hydraulique dans les hôtels lémaniques, qui, perçu d'abord comme un objet dangereux – quelques accidents ont alors frappé les mémoires –, devient une sirène technologique de grand intérêt pour les hôteliers qui usent d'ailleurs avec habileté des ressources naturelles locales (cours d'eau) pour son fonctionnement. Stefano Fulmoni continue dans cette voie technologique en analysant comment l'électrification de l'éclairage des bateaux de la Compagnie générale de navigation répondait mieux aux besoins et aux finances que celle du passage au diesel, auquel on renoncera. Enfin, Florian Kissling démontre comment l'introduction des rayons X dans les cliniques et les sanatoriums vaudois joue un rôle publicitaire majeur, à l'instar des ascenseurs pour les hôtels.

Témoignant du renouvellement en cours dans le cadre de la recherche sur le tourisme, ce recueil laisse présager d'autres études de grand intérêt produites dans le cadre du programme de recherche cité. On ne peut que se réjouir des bases solides que ces contributions apportent pour comprendre mieux ce domaine de l'histoire régionale et nationale, et souhaiter que des projets futurs, interdisciplinaires cette fois, étendent encore le champ des réflexions.

Dave Lüthi

**Viviane ALARY, Benoît MITAINE (dir.) *Lignes de Front. Bande dessinée et totalitarisme*, Genève: Médecine et Hygiène/Georg (coll. L'Équinoxe), 2011, 340 p.**

Troisième ouvrage collectif paru chez Georg dans la collection « L'Équinoxe » à être consacré à la bande dessinée, un moyen d'expression encore largement sous-représenté dans les études académiques, *Lignes de front* rassemble les contributions d'un colloque international qui s'est tenu dans le haut lieu de Cerisy-la-Salle en 2010. Contrairement aux deux précédents colloques de Cerisy qui, en 1987 puis 1993, furent dédiés à des réflexions générales d'obédience narratologique et intermédiaire sur le langage de la bande dessinée, celui-ci s'est défini par une approche plus spécifiquement historique et thématique en se concentrant sur un objet précis de la représentation: la guerre en général et le totalitarisme en particulier. La diversité des contextes et postures idéologiques abordés fait de cet ouvrage une somme fort précieuse de réflexions et de références (y compris iconographiques) pour envisager, sur des bases rigoureuses, à la fois l'histoire du médium bédéique et l'histoire telle qu'elle a été figurée à travers lui. Le spectre de productions nationales couvert par les seize études de ce collectif est large et riche: on y aborde autant la bande dessinée franco-belge classique des années 1940 à 1980 (y compris les publications hebdomadaires, dont les journaux repliés sur Lyon durant l'Occupation, examinés par Philippe Videlier) que les œuvres documentaires plus récentes à fonction testimoniale – rappelons que le reportage constitue aujourd'hui l'un des grands genres de la BD dite « d'auteur », ainsi qu'en a témoigné l'exposition « Journalisme BD » de l'édition 2011 du festival lausannois BD-Fil – en

passant par des albums portugais récents consacrés à la figure de Salazar, ainsi que par des pratiques relevant plus explicitement de la propagande, que cela soit en Angleterre (notamment dans l'immédiat après-guerre dans *The Eagle*, sous la houlette du prêtre anglican Marcus Morris dont Renée Dickason examine les techniques narratives et figuratives), aux États-Unis (Milton Caniff), en Espagne (les dessinateurs de Franco, dans un contexte éditorial mis au jour dans l'imposante étude d'Antonio Martin) ou dans l'Italie mussolinienne à l'époque de l'embargo à l'encontre des *comics* américains, lorsque, comme le démontre Mariella Colin, les journaux pour la jeunesse de la Péninsule valorisent à travers leurs récits d'aventures à épisodes l'intervention du régime fasciste en Espagne contre les Républicains, présentée comme une croisade anti-bolchévique. Chaque étude de cas atteste de la productivité que présente pour l'historien l'analyse de la bande dessinée, et livre dans un style plaisant les résultats de recherches menées sur des corpus souvent peu connus. Le découpage proposé dans l'ouvrage rend compte de deux grandes phases de l'histoire du récit de guerre en BD: il y a d'abord « l'émergence et la constitution d'un genre », puis, à partir des années 1970, avec des auteurs engagés comme Jacques Tardi (hanté par la Grande Guerre qu'il décrit, comme le montre Vincent Marie, en se basant sur une importante documentation historique) ou, plus tard, Carlos Giménez (*Malos tiempos*) qui dynamisent les représentations triomphantes du héros guerrier, « la rénovation et la déconstruction du genre ». Dans leur introduction, les directeurs de l'ouvrage mettent l'accent sur cette césure en opérant la distinction entre les productions de la culture de masse (jugées stéréotypées, asservies aux idéologies dominantes) qui constitueraient un corpus adapté à une « démarche historique », et les réalisations plus récentes, « auteurisées », considérées comme une expression individuelle qui appellerait une étude relevant « davantage de la démarche littéraire et sémioticienne » (p. 13). La corrélation entre un contexte de production donné et un type d'approche nous semble problématique, car elle peut laisser penser que la bande dessinée de la période classique ne mérite pas d'être abordée dans une perspective esthétique, et, inversement, que la bande dessinée ultérieure adressée aux adultes se soustrait à un imaginaire collectif et, dès lors, se prête moins à la mise en œuvre d'une démarche proprement historique. Au lieu de s'interroger sur la nature complexe de la relation postulée entre les représentations et leur référent historique – ce qui permettrait par exemple de nuancer la conception mécaniste sous-tendant l'idée que la bande dessinée de guerre fut une « *caisse d'enregistrement* de la rumeur du monde » (p. 13) –, comme ont pu le faire un Siegfried Kracauer ou un Marc Ferro pour cette autre « art de masse » qu'est le cinéma. Viviane Alary et Benoît Mitaine reconduisent dans leur introduction une partition qui, en dehors de l'examen même des processus socioculturels de légitimation qui la fonde, tend à être contre-productive en termes d'analyse des représentations. Cependant, les études qui suivent (y compris les leurs) permettent de nuancer considérablement ce propos en analysant finement dans des corpus de bandes dessinées les modalités de figuration de la guerre et de renvoi à certaines situations géopolitiques réelles (mais toujours mythifiées), et en exposant de façon approfondie le contexte de production et de diffusion de ces images séquentialisées. La première section du livre, « Fabrique et miroir des imaginaires nationaux », débute par un article de Pierre Fresnault-Deruelle, l'un des pionniers de la sémiologie de la BD (ici associé à la partie plus « historique » de l'ouvrage) qui propose une étude de *Male Call* du célèbre Milton Caniff, *comic strip* publié pendant la Seconde Guerre mondiale dans les journaux de l'armée dans le but de soutenir le moral des soldats. Ce contexte explique selon l'auteur la représentation singulière d'un temps de guerre où les combats proprement dits sont rejetés à la périphérie du récit au profit d'une peinture du quotidien de l'arrière du front, loin des actions héroïques et non dépourvue d'ironie à l'encontre de l'institution militaire. Sensible aux paradoxes, Fresnault-Deruelle note que « le machisme fantaisiste de cette bande dessinée [centrée sur un personnage de pin-up] est en contradiction avec la réalité vécue des hommes sur le terrain » (p. 26), ce qui assure la valeur récréative de ce type de *comics*. Michel Porret brosse quant à lui avec érudition un panorama des différents traits retenus par les scénaristes et dessinateurs (du méconnu Fred Focken alias Dick Johns aux célèbres Hergé, Jacobs, Calvo ou Franquin, pour aboutir aux récits dystopiques de Chantal Montellier) lorsqu'ils confrontent leurs héros à des régimes totalitaires recourant à des moyens de répression tels que les camps de concentration, souvent dans un contexte de guerre totale. Partant de l'examen

du despote archétypal du *Secret de l'Espadon* de Jacobs, Porret dissèque les facettes de ce motif dans des productions dont il montre qu'elles s'inspirent autant du roman orwellien *1984* que de dictatures balkaniques, latino-américains, etc. Il termine la traversée de cette production en abordant quelques albums remarquables des années 1970 et 1980, « uchronies » où le totalitarisme constitue le paroxysme de l'emprise des machines ou des dérives d'une société capitaliste et policière. L'apport des contributions de cet ouvrage est d'une telle richesse que nous ne pouvons qu'inciter le lecteur à se plonger dans les différentes études fouillées qui le composent. Les productions contemporaines ne sont pas en reste, qui permettent de tisser un pont vers d'autres médias, comme les deux œuvres contemporaines sur lesquelles se penche Philippe Marion, qui racontent le quotidien d'un preneur d'images et travaillent à bras-le-corps (du médium et du témoin qui s'en empare) la question du point de vue adopté sur la guerre: un roman graphique promu par une bande-annonce sous forme de *webcomic* (*Shooting War*) et une trilogie d'albums mêlant photographie et dessins (*Le Photographe*). Cette ouverture intermédiaire renforce le constat de l'ensemble de *Lignes de front* quant à l'intérêt scientifique et culturel des discours formulés par les auteurs de BD sur la guerre, la mémoire et l'histoire.

Alain Boillat

**Yves GERHARD, *André Bonnard et l'hellénisme à Lausanne au XX<sup>e</sup> siècle*, Vevey: L'Aire, 2011, 199 p.**

Dans son dernier ouvrage, Yves Gerhard se penche sur l'hellénisme lausannois au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier à travers l'enseignement du grec, du Collège à l'Université. Il comble, du moins pour cette période, un curieux vide historiographique comme il le rappelle lui-même (p. 9). Alors que le latin (par Jean-Pierre Borle), l'histoire ancienne et l'archéologie (par Anne Bielman) avaient eu droit à un titre dans la série publiée pour les 450 ans de la fondation de l'Académie de Lausanne en 1987, le grec avait été « oublié ». Toutefois, il serait faux de réduire le livre d'Yves Gerhard à un seul aperçu du grec à l'Université de Lausanne au siècle dernier, car sa perspective est plus large. Son étude, originale et inédite à bien des égards, prend la forme d'un véritable panorama de l'enseignement du grec en terre vaudoise. Sa force tient dans l'approche choisie: le livre est construit à partir des portraits d'enseignants qui ont fait partager leur amour du grec à des générations de Vaudois. Une place de choix est réservée à André Bonnard, dont la première moitié de l'ouvrage constitue une biographie riche et détaillée.

La trajectoire de Bonnard avait déjà fait l'objet de plusieurs études, mais elles s'étaient focalisées sur son engagement auprès du Conseil mondial de la paix (d'obédience communiste), ainsi que sur le fameux procès devant le Tribunal fédéral en 1954 pour espionnage au profit de l'URSS. Si Yves Gerhard revient sur ces événements avec retenue et objectivité, non sans empathie pour l'helléniste, la force de son travail réside dans une approche de l'ensemble de la vie de Bonnard (pp. 15-49). Il se penche certes sur l'intellectuel engagé, mais aussi sur le milieu familial, l'homme privé, le professeur, l'helléniste et l'homme de lettres.

À défaut de disposer des papiers personnels du professeur lausannois – il avait ordonné à son épouse de tout brûler à son décès –, l'auteur se base sur des témoignages d'étudiants et de proches de l'helléniste, ainsi que sur ses propres écrits. Il parvient ainsi à faire revivre un professeur unanimement apprécié par les étudiants, captivant ses auditeurs par sa « voix chaude, enthousiaste, parfois même envoûtante » (p. 24), et jaloux par certains collègues – mesquins, ceux-ci n'hésitaient pas rappeler en plein Sénat que Bonnard n'avait pas de doctorat: le manuscrit de sa thèse sur Xénophon, bien qu'achevé, avait été détruit dans un incendie et il ne l'avait pas réécrite. Durant près de trois décennies (1928-1957), l'helléniste a marqué des générations d'étudiants par un enseignement de qualité, où une solide maîtrise de la langue grecque – exigence qui sera celle de ses successeurs – allait de pair avec une approche « résolument littéraire, plus que philosophique ou philologique » (p. 28) de classiques grecs.

Le chapitre consacré à l'œuvre (pp. 51-106) – le terme n'est en rien galvaudé – de Bonnard est, nous semble-t-il, le point fort de l'étude d'Yves Gerhard – la riche bibliographie permet de s'orienter utilement (pp. 184-188). Textes à l'appui, il met en lumière la pensée du professeur lausannois et en souligne la cohérence, malgré la diversité des écrits. Une attention particulière est portée à la conférence de 1947, « Vers un humanisme nouveau. Réflexions sur la littérature soviétique »; plus qu'un tournant dans son orientation idéologique, Bonnard fait là un « acte de foi », mais une « foi sans Dieu en les pouvoirs de l'homme » (p. 66). En conclusion de sa riche analyse, où l'ensemble des travaux du professeur lausannois est passé en revue, l'auteur note avec pertinence que l'helléniste a lu le monde grec à travers ses propres positions idéologiques et qu'il a projeté un certain nombre de réalités contemporaines sur la Grèce classique, notamment dans sa *Civilisation grecque* ou ses textes sur la tragédie. Cette approche, Yves Gerhard est un des premiers à le souligner, a « préparé la voie à Marcel Detienne, à Jean-Pierre Vernant et à leurs élèves, qui ne croient plus au « miracle grec », mais situent cette culture dans son contexte historique, présentant des analyses du plus haut intérêt sur les catégories mentales, sans penser que la nature humaine (expression introduite par Platon!) soit permanente et immuable » (p. 106).

Les traductions occupent une place de choix dans des travaux de Bonnard. Yves Gerhard rappelle d'ailleurs que l'helléniste « n'hésitait pas à « signer » de son nom les tragédies dont il donnait une « libre traduction » (p. 76). Plus que traduire, Bonnard adapte le texte original, donnant des « versions françaises d'œuvres grecques » (p. 83), dans une langue classique qui n'a rien perdu de sa fraîcheur. Fort bien adaptées à la scène, les versions de Bonnard ont été jouées (et le sont encore) à plusieurs reprises en Suisse romande et en France – son *Antigone* a été régulièrement reprise par la Comédie-Française entre 1947 et 1953. S'il a excellé comme traducteur (d'œuvres en prose également), c'est dans ce domaine que Bonnard a exercé une influence durable. L'auteur souligne l'existence d'une véritable « école » parmi ses anciens étudiants, dont un certain nombre – et non des moindres (Philippe Jaccottet, Maurice Chappaz ou Georges Haldas) – ont traduit des classiques grecs (latins également) pour une série éditée par Rencontre dans les années 1950, où le professeur avait lui-même donné quelques textes. Ces traductions sont conformes « aux exigences que Bonnard fixait lui-même pour ses travaux »: donner des « versions françaises d'œuvres grecques » (p. 89). En conclusion de sa riche analyse, Yves Gerhard note très justement que le « *Les dieux de la Grèce* et les trois volumes de la *Civilisation grecque* sont des chefs-d'œuvre, tant par leur modernité que par la qualité de leur écriture. De même les traductions, si bien adaptées à la scène et à la lecture courante, ont encore un bel avenir devant elles. L'écrivain restera » (p. 106).

Cette biographie de Bonnard est suivie d'un chapitre consacré à ses successeurs à la chaire lausannoise de langue et littérature grecques (André Rivier, François Lasserre et Claude Calame). Yves Gerhard en brosse un portrait très vivant, à partir de nombreux témoignages de contemporains – sans compter ses propres souvenirs –, tout en exposant leurs travaux scientifiques. Si différents qu'aient pu être les centres d'intérêts, les parcours et les personnalités de ces trois hellénistes, l'auteur parvient à repérer quelques continuités, notamment l'exigence d'une maîtrise rigoureuse de la langue grecque et un intérêt soutenu pour l'enseignement secondaire (collège et gymnase).

Le quatrième chapitre de l'ouvrage lui est précisément consacré. Sans esprit de polémique, Yves Gerhard se livre à un aperçu de cette discipline dans l'enseignement vaudois. Là aussi, l'auteur se fait le portraitiste de plusieurs maîtres de gymnase lausannois qui ont marqué des générations de jeunes hellénistes, toujours à partir de témoignages soigneusement choisis. Peut-être ces pages sont-elles les plus personnelles, puisqu'il a lui-même rempli cette fonction de nombreuses années dans un gymnase de la région lausannoise. Le dernier chapitre revient sur deux aspects de l'hellénisme lausannois, peut-être moins connus, le Colloque de grec et les Amitiés gréco-suisse, dont Yves Gerhard a été l'un des animateurs durant plusieurs années.

Dans sa triple conclusion, Yves Gerhard esquisse un intéressant parallèle avec un haut lieu du philhellénisme en Suisse romande, Genève, qui a aussi connu son lot de personnalités hautes en couleurs et qu'un pareil livre manque pour la Cité de Calvin. Il souligne également les liens étroits qui unissent Lausanne à la

Grèce moderne, pour terminer par un éloge appuyé de l'immense « dette de l'humanité à l'égard de la Grèce » antique (p. 179). Dette de l'humanité à la Grèce, mais surtout dette envers ces enseignants qui « ont eu une conscience aiguë, et particulièrement, par le charisme de ses cours et par l'immense diffusion de ses livres, André Bonnard » (p. 179).

Nous nous permettons de noter que la Fondation Hardt (p. 174) a débuté son activité en 1949 et non en 1952, date de la tenue des premiers *Entretiens sur l'Antiquité classique*.

P.S. L'auteur de l'ouvrage nous a prié d'insérer ce bref *erratum*: p. 154: remplacer « qui succéda à Louis Mauris en 1977 » par « qui passa du Collège de Béthusy au Gymnase en 1967, lorsque Louis Mauris fut nommé doyen »; p. 161: la chronologie exacte est la suivante: Jacques Sulliger 1967-1990, Roger Guidoux et remplaçants 1990-1992, Silvain Bocksberger 1992.

Nicolas Gex

**Olivier MEUWLY (dir.), *Histoire de la presse politique en Suisse romande*, Gollion: Infolio, 2011, 375 p.**

Ce recueil d'articles s'inscrit dans la mouvance de l'histoire culturelle et intellectuelle, si à la mode de nos jours, en mettant en évidence la complexité d'une telle approche pour la Suisse romande où les particularités cantonales et même régionales sont affirmées. Chaque auteur tend à souligner pour le canton qu'il étudie la fonction assurée par la presse dans le processus de la construction politique de ces entités qui entrent dans la Confédération helvétique au début du XIX<sup>e</sup> siècle à l'exception de Fribourg et du cas particulier du Jura. L'horizon temporel qui couvre la période, riche en ruptures et autres révolutions de la fin de l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale, se justifie clairement; c'est l'âge d'or des pionniers d'où émergent de fortes personnalités qui marquèrent leur canton de leur engagement, de leurs convictions et de leur fureur à s'exprimer envers et contre toute autorité politique au nom de la liberté d'opinion dont les combats annoncent ceux de la liberté de la presse à la fin de la Restauration.

Dans ce foisonnement de combats politiques propres à chaque canton, tentons de relever quelques constantes.

Les pouvoirs en place, quelles que soient leurs tendances, qui varient au gré des renversements si nombreux dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, ont tous compris la nécessité de contrôler l'opinion publique par le soutien d'un journal qui leur soit favorable ce qui leur permet de faire passer leurs messages d'une part et de répondre d'autre part aux virulentes attaques des feuilles d'opposition quand elles survivent. C'est là l'une des premières constantes: la vigueur des polémiques se mesure à l'aulne des rapports de force entre le gouvernement et l'opposition. À de rares et brèves exceptions dues aux circonstances difficiles de maintenir en vie des feuilles d'opposition toujours menacées d'extinction, la presse politique se nourrit de ces tensions, dont la dialectique varie d'un canton à l'autre selon les périodes envisagées. C'est la presse politique qui permet l'émergence, la convergence des opinions qui mènent à l'action politique et comme le souligne Olivier Meuwly dans son préambule: « L'information ne vaut que si elle est au service du combat: la presse, en informant, en distribuant son interprétation des faits qu'elle rapporte, se fait moyen d'agir directement sur ces événements qu'elle narre, dissèque, analyse, explique à sa façon, de son point de vue ». En ce sens, la presse politique en Suisse romande sert de ralliement des forces politiques en préparant l'avènement des partis politiques qui s'affirmeront dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les fonctions de la presse politique sont comparables d'un canton à l'autre: informer, mettre en évidence, combattre, s'indigner en dénonçant, affûter ses arguments, démolir ou tourner en dérision ceux des adversaires, endoctriner et surtout lancer et entretenir des polémiques, dont les rédacteurs usent et abusent au nom de la sacro-sainte liberté d'opinion qui cache parfois de mesquines querelles de clochers et de personnes. La presse, vecteur d'idées politiques, va servir de tribune, de relais médiatiques pour des politiciens

comme James Fazy, Maurice Barman et Xavier Stockmar qui sauront l'utiliser à leur profit; elle leur permettra aussi d'exprimer leurs réflexions sur l'avenir de la société jusqu'à formuler des esquisses de théories politiques comme le fit Henri Druey dans le *Nouvelliste vaudois*.

Une autre constante s'impose: les combats d'idées, d'opinions, de personnes et d'enjeux de pouvoir ont joué un rôle déterminant dans la construction et l'évolution des structures institutionnelles de chaque canton romand. La presse s'arrogea la fonction d'organiser le champ politique; elle connaît, un développement considérable, pondéré par un taux élevé de disparition. Une cinquantaine de titres naissent entre 1840 et 1860, une soixantaine dans la décennie suivante, la palme revenant au canton de Vaud qui comptera 356 journaux de 1798 à 1904. Chaque formation de parti politique donne naissance à un organe de presse souvent éphémère. L'hommage que rend Philippe Henry au dynamisme et aux prises de risque d'imprimeurs, d'éditeurs et de rédacteurs neuchâtelois «souvent hommes de devoir et de convictions dotés de belles compétences» s'applique également à leurs collègues des cantons voisins.

L'apparition de la presse de gauche, précédée par des journaux ouvriers dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura, va s'affirmer à la suite des fondations des partis socialistes cantonaux qui s'étalent de 1887 dans le canton de Vaud à 1911 pour les Jurassiens. Le premier organe de presse socialiste est édité à Saint-Imier, le 28 décembre 1891, pour disparaître deux mois plus tard après huit numéros. Les débuts de la mouvance socialiste furent laborieux et ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que la presse de gauche se mit à compter dans les débats politiques en Suisse romande.

Les années 1860 voient s'épanouir les feuilles régionales; le cas fribourgeois présenté par Georges Andrey donne le vertige. Il fait ressortir l'ancrage local de ce foisonnement de titres couvrant des espaces restreints, qui conserveront longtemps une sorte de monopole de l'information dans leur pré carré.

Partout en Suisse romande, la presse d'opinion va peu à peu céder la place à une presse d'information à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui changera le statut de la presse politique au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier celui des journalistes.

Les Valaisans ont pris une longueur d'avance dans ce domaine de recherches; Antoine Lugon, qui survole avec aisance et rigueur le cas emblématique de son canton où règnent la dérision et le sarcasme entre les journaux conservateurs et les rares voix libérales et radicales, a publié en 2008 une histoire de *La presse écrite en Valais (Origines, principaux courants, évolution)* dans les *Cahiers de Vallesia* et l'an dernier, Robert Giroud éditait trois volumes pour les 150 ans du *Confédéré*, journal libéral-radical qui sera de tous les combats et assumera de nombreux procès (*Le Confédéré, 1861-2011*, Martigny: Éditions Le Confédéré, 2011, 3 vol.)

Ce périple mouvementé au cœur des aléas de la presse politique dans les cantons romands aux particularités bien enracinées dans leurs terroirs, ouvre des pistes de recherches que des mémoires universitaires pourraient suivre.

Chaque auteur, Olivier Meuwly pour les cantons de Vaud et de Genève, Georges Andrey pour Fribourg, Philippe Henry pour Neuchâtel, Antoine Lugon pour le Valais et Benoît Girard pour le Jura, s'est efforcé de contextualiser avec précision les circonstances de la naissance de tous ces organes de presse politique (cf. la liste des titres cités), qui émergent souvent de manière éphémère dans ce maelström d'événements, de révolutions, de personnages, de querelles idéologiques autour des débats politiques, institutionnels, économiques, sociaux et religieux, qui marque les cantons romands au XIX<sup>e</sup> siècle avec des rythmes temporels qui leur sont propres.

La richesse des notes de bas de page permet d'approfondir quelques aspects particuliers et un index onomastique d'une dizaine de pages facilitera contrôles et repérages.

*François Jequier*



**Luisa Clotilde GENTILE, *Riti ed emblemi. Processi di rappresentazione del potere principesco in area subalpina (XIII-XVI secc.)*, Turin: Silvio Zamorani (coll. Corti e principi fra Piemonte e Savoia, 2), 2008, 292 p.**

Dans ce livre issu d'une thèse de doctorat soutenue en cotutelle à l'université de Turin et à l'université de Savoie (Chambéry) en 2004, Luisa Gentile propose une monographie sur les processus de représentation du pouvoir princier, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, au travers des rites et des emblèmes. La recherche est centrée sur les comtes, puis ducs de Savoie, mais le cadre d'investigation prend également en considération une branche cadette des comtes de Savoie, les princes d'Achaïe, seigneurs de Piémont – dynastie éteinte en 1418 –, les marquis de Montferrat et ceux de Saluces, en mettant en évidence que ces princes, malgré une géographie proche et des échanges récurrents, manifestaient de manière différente leur pouvoir par l'emblématique et le cérémonial.

Luisa Gentile a eu recours à des documents de typologie variée – des sources narratives, documentaires et iconographiques –, afin de saisir pleinement les manifestations du pouvoir princier. Cette documentation est évidemment distribuée de manière inégale au cours de la période envisagée, mais également au sein des principautés étudiées. C'est en effet seulement pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle que sont conservés quelques rares mémoriaux, qui rendent compte du déroulement du cérémonial en Savoie et à Saluces, mais il n'existe rien d'équivalent pour le Montferrat et les princes d'Achaïe. Des chroniques sont, par contre, bien présentes pour les trois dynasties, ce qui permet de rééquilibrer la situation par rapport aux mémoriaux : Jean d'Orville dit Cabaret et Jean Servion pour la Savoie, Giffredo Della Chiesa pour Saluces, Iacopo d'Acqui, Galeotto del Carretto et Benvenuto di San Giorgio pour le Montferrat.

Les sources documentaires, constituées notamment de comptes, sont conservées en premier lieu aux Archives d'État de Turin pour les quatre dynasties étudiées. À nouveau, une disparité est à signaler au niveau des documents qui nous sont parvenus ; la cour de Savoie bénéficie, en effet, de beaucoup plus de documents que Saluces et le Montferrat, ce qui limite les possibilités de comparaison. Sur ce plan, la Savoie présente une situation exceptionnelle, étant donné que la comptabilité médiévale savoyarde représente des dizaines de milliers de comptes et constitue l'une des séries les plus considérables matériellement qui ait été conservée du Moyen Âge en Europe.

Luisa Gentile utilise également les sources iconographiques, numismatiques et sigillographiques pour les dynasties étudiées. Alors que les monnaies et les sceaux savoyards ont déjà été bien étudiés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteure met à jour la documentation pour les marquisats de Saluces et du Montferrat, permettant des comparaisons inédites.

L'ouvrage envisage dans un premier temps les gestes du pouvoir au travers du cérémonial déployé notamment lors des rites de passage, en se concentrant surtout sur les joyeuses entrées et les funérailles, en mettant en évidence leur fonction de propagande politique par l'entremise de l'emblématique. Comme le mentionne justement Luisa Gentile, la grande partie de ces événements ont déjà été étudiés pour la cour de Savoie ; l'apport novateur de l'auteure provient, de fait, de la comparaison avec les autres cours, moins, voire pas, étudiées. Il en ressort ainsi une vue d'ensemble nouvelle, où chaque rite est replacé dans un contexte plus large – italien, français, bourguignon – pour en comprendre les spécificités et la chronologie.

L'étude des funérailles et des choix de sépulture des princes des différentes dynasties considérées permettent d'identifier des tendances communes, malgré les lacunes documentaires pour Saluces et le Montferrat. Le XV<sup>e</sup> siècle marque ainsi une rupture dans les pratiques funéraires. Les funérailles ont, en effet, perdu leur primauté quant à la transmission du pouvoir qui se fait, dès 1472, par l'acclamation du nouveau duc de Savoie devant et par l'assemblée des États et non plus au moment des obsèques. Ces dernières se limitent désormais à rendre hommage au mort.

De même, le choix des nécropoles dynastiques évolue au cours du XV<sup>e</sup> siècle, par l'abandon des anciennes fondations – l'abbaye d'Hautecombe pour les ducs de Savoie, l'abbaye de Staffarda pour les marquis de

Saluces et l'abbaye de Lucedio pour les marquis de Montferrat – pour s'orienter vers les églises des ordres mendiants des lieux de résidence de la cour : Saluces pour les marquis de Saluces et Casale Monferrato pour les marquis de Montferrat. La situation savoyarde présente la même rupture, mais est beaucoup plus dispersée quant au nouveau choix de sépulture, qui évolue, au gré des aléas politiques ou des visées des ducs, entre le couvent des franciscains de Rive à Genève (Louis de Savoie), la cathédrale de Verceil (Amédée IX), l'abbaye d'Hautecombe (Philippe II, Philibert I<sup>er</sup>), l'église des franciscains de Pignerol (Charles I<sup>er</sup>) et enfin la cathédrale de Turin (Emmanuel-Philibert), alors que cette ville était désormais la véritable capitale des États de Savoie, ainsi que le lieu de résidence par excellence de la cour.

Le pouvoir princier s'exprime également lors des joutes et des tournois qui permettent de réunir la noblesse autour de son prince et de célébrer l'entente militaire entre les sujets nobles. Les ordres chevaleresques participent aussi à ces manifestations du pouvoir qui se définissent de manière très différente au sein des dynasties étudiées. Il ressort très clairement de l'étude de Luisa Gentile que les Savoie utilisent beaucoup plus que les autres ce langage pour se représenter. En effet, alors que les Savoie fondent un ordre chevaleresque au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Ordre du Collier, les plaçant au même niveau que les souverains et grands princes d'Occidents créateurs d'ordres, les princes d'Achaïe, les marquis de Saluces et de Montferrat n'en possèdent pas. Ils se contentent ainsi d'être passifs en étant membres de certains ordres sans en être les fondateurs. Il en va d'ailleurs de même pour les tournois, dont ils sont plus les participants que les organisateurs. Au-delà d'une potentielle absence de volonté de représentation, ces princes n'ont surtout pas le poids politique et économique nécessaire à ces manifestations onéreuses qui permettent de rendre plus visible les hiérarchies entre le prince et ses vassaux, de renforcer la solidarité, de légitimer un pouvoir nouveau ou vacillant ou encore d'établir des alliances.

Cette absence de représentation en lien avec un poids économique restreint se retrouve aussi par l'absence, dans ces mêmes cours, d'hérauts d'armes. Ces spécialistes du cérémonial, de la représentation, de l'héraldique et des tournois, font partie intégrante de la magnificence du pouvoir et sont une source de prestige pour leur prince. Leur mobilité en fait des personnages clé de la propagande princière. Si des hérauts d'armes officiels sont présents à la cour de Savoie et des Achaïe dès le principat d'Amédée VI au XIV<sup>e</sup> siècle, les cours de Saluces et de Montferrat en sont privées. Il était en effet fort onéreux d'assumer la formation spécifique des hérauts : ces derniers sont de fait liés à des princes fastueux qui les emploient pour représenter leur autorité par cette catégorie professionnelle. Les hérauts participent d'ailleurs à la renommée de leur seigneur, étant donné que certains de ces hérauts d'armes ont laissé des textes de cérémonies ; c'est le cas de Jean de Tournai, dit Bonnes Nouvelles, héraut du duc Charles II de Savoie, qui est à l'origine du texte ayant permis de connaître les fêtes du baptême d'Emmanuel-Philibert, fils du duc, en 1528.

L'auteure poursuit son enquête en questionnant les insignes du pouvoir dynastique, les *Herrschaftszeichen*. S'ils sont nombreux pour les Savoie : l'épée de justice (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle), l'anneau de Saint Maurice (XIII<sup>e</sup> siècle), le béret et le manteau, ajoutés depuis l'obtention du titre ducal en 1416, ils sont presque absents pour les princes des autres dynasties étudiées, qui se représentent simplement comme des princes-chevaliers. Des changements sont néanmoins perceptibles en période de crise, quand le pouvoir est fragile. C'est effectivement en ces occasions que des objets symboliques sont utilisés pour marquer la souveraineté, comme en 1507, lorsque Marguerite de Foix, marquise de Saluces, fait porter une épée dorée devant son fils mineur, Michele Antonio, lors de son entrée à Carmagnola et à Saluces. C'est plus par la représentation par l'image, dans les cycles héraldiques monumentaux notamment, que ces princes expriment leur pouvoir, dans un discours moins onéreux, mais néanmoins compréhensible de tous.

Les ducs de Savoie se distinguent donc des autres princes par l'élaboration d'une *Staatsymbolik* complexe. Cette utilisation va d'ailleurs de pair avec la construction et la consolidation de l'État, la recherche d'une majesté, d'une sacralité et la distinction du prince du reste de la société. Elle est surtout liée à des princes emblématiques comme Amédée VI, Amédée VIII et, dans une moindre mesure, Charles II.

Luisa Gentile présente donc un ample panorama, convaincant et riche, qui propose une très bonne synthèse des rituels savoyards de représentation du pouvoir déjà connus, mais de manière dispersée, ainsi qu'une approche nouvelle et bienvenue sur les dynasties d'Achaïe, de Saluces et de Montferrat qui n'avaient pas encore bénéficié de l'intérêt des historiens en la matière. L'analyse commune de ces quatre principautés a surtout permis de démontrer que la représentation du pouvoir pouvait s'exprimer de manière fort différente au sein de cours proches géographiquement et qui partageaient, qui plus est, les mêmes influences externes, mettant ainsi en exergue leurs spécificités propres.

Signalons également que l'ouvrage est enrichi de 55 illustrations, dont de nombreuses en couleurs, et complété par des arbres généalogiques et une carte.

Un regret toutefois au terme de la lecture de ce beau livre. Il aurait été souhaitable de pouvoir bénéficier d'une bibliographie générale, un outil de travail nécessaire pour une étude de cette ampleur.

*Eva Pibiri*

**Jean-Philippe LERESCHE et Olivier MEUWLY, *Bertil Galland ou le regard des mots*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011, 239 p.**

Pour ses quatre-vingts ans, Bertil Galland a reçu un magnifique cadeau, dont le secret fut bien gardé, sous la forme d'un ouvrage collectif qui regroupe les témoignages et les récits croisés de ses nombreux amis. L'écrivain, l'essayiste, l'éditeur, le journaliste, le grand reporter, le chroniqueur, l'entrepreneur culturel, le créateur de collection, ce grand passeur d'idées à l'enthousiasme contagieux et à la générosité sans borne, toutes ces facettes de Bertil Galland sont évoquées de manière vivante et originale par ses amis.

Jean-Philippe Leresche, vice-président de la collection *Le savoir suisse* souligne à quel point Bertil Galland « a toujours été dans l'ici et dans l'ailleurs » avec sa curiosité toujours en éveil, avide de savoirs et de découvertes, qui embrassait tant le monde du grand reporter que celui de la littérature romande et de l'histoire vaudoise. Parmi ses nombreuses réalisations éditoriales, des *Cahiers de la Renaissance vaudoise* en 1960 à l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, dix ans plus tard, suivies de sa propre maison d'édition, Jean-Philippe Leresche met en exergue la création de la collection *Le savoir suisse* que Bertil Galland a créé en s'entourant des meilleurs spécialistes dans des domaines variés qu'il réussit à convaincre de la nécessité de la bonne vulgarisation en mettant un peu d'élégance dans certains textes parfois arides. Grâce à cet infatigable lecteur bannissant tout jargon, capable d'aérer les discours les plus opaques, au prix de relectures sans concession et une farouche volonté de décroisement, les savoirs produits dans les Hautes écoles de Suisse romande (et d'ailleurs) devinrent accessibles au grand public et connaissant de réels succès éditoriaux.

De ce foisonnement propre aux hommages et autres « mélanges », nous retiendrons la poésie, les voyages, les études et les témoignages.

La poésie qui a joué un rôle déterminant dans l'évolution culturelle de Bertil Galland, comme il le soulignait déjà il y a vingt ans dans son introduction autobiographique au *Princes des marges*, est abordée par Nicolas Gex qui traite les relations entre Bertil Galland et Gustave Roud au travers de leur correspondance. L'éditeur suivra avec attention l'élaboration de l'œuvre du poète de Carouge en ne ménageant pas ses efforts pour la faire connaître. Le 16 juin 1957, Bertil Galland organisa une Fête des Lettres à Crêt-Bérard pour célébrer les soixante ans de Gustave Roud et il publia un hommage au poète qui connut un certain succès et qui marque l'entrée de Bertil Galland dans le monde de l'édition où ses capacités de rassembleur et de créateur d'événements feront merveille.

Les poèmes d'Alexandre Voisard et l'ode à la mémoire de Pierre-Alain Tâche, qui rend hommage à celui qui eut « le don d'engendrer des vocations, mais aussi des retours » laissent deviner de grandes complicités et de profondes amitiés.

Les voyages, qui nourrirent la curiosité de Bertil Galland, sont évoqués par Jacques Dewaele, qui décrit avec finesse le climat de la villa Doria, berceau de l'adolescence de Bertil Galland, avant de rappeler leur épopée en Islande en 1949. Paul Hugger se souvient des « randonnées de Pentecôte presque mystiques » trente ans plus tard à la découverte de la Suisse allemande.

Parmi les études, l'aventure de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, survolée par Yves Gerhard, président du comité de rédaction, souligne l'engagement de Bertil Galland, qui y consacra une vingtaine d'années (1968-1987) avec une détermination sans faille tant dans le choix des collaborateurs que dans des relectures qui donnèrent une belle unité à cette œuvre majeure.

Roger Francillon rend un bel hommage en une dizaine de pages ciselées au « créateur d'un patrimoine romand » en esquissant les grandes étapes de cet animateur de la vie culturelle romande, véritable accoucheur de talents qui formeront « l'écurie Galland » dont les écrits essaieront bien au-delà de nos frontières : « Plus de cinquante ans se sont écoulés depuis les débuts de Bertil Galland dans l'édition : grâce à sa ténacité et à son dynamisme, nous avons échappé au provincialisme et notre patrimoine littéraire rayonne dans le monde entier ».

Denis Bussard et François Vallotton, se basant sur la correspondance du fonds Galland déposé aux Archives littéraires suisses, résument avec brio « L'affaire Carabas ou le divorce avec la Ligue vaudoise » en soulignant avec doigté les relations quasi filiales entre Marcel Regamey, le père de substitution et le fougueux Bertil Galland qui saura se libérer de cette tutelle en démissionnant de la Ligue vaudoise et en quittant les Cahiers de la Renaissance vaudoise auxquels il avait donné une nouvelle identité en les sortant de leur confidentialité. Ces quelques belles pages entrent dans l'intimité et la complexité de cette relation jusqu'à la rupture. Dans le texte consacré à Marcel Regamey dans *Princes des marges*, Bertil Galland ne reniera pas son admiration et sa filiation.

Les témoignages mettent bien en évidence la richesse de la personnalité de Bertil Galland et surtout l'ampleur et la diversité de ses activités déjà esquissées dans les études mentionnées, mais aussi certains traits de caractère de ceux qui témoignent : Christophe Gallaz, Nils Andersson, Étienne Barilier, Étienne Delessert, Jean-Jacques Langendorf, Jean-Jacques Rapin et j'en passe ! L'effet miroir du témoignage prend ici tout son sens.

Dans l'aventure Plans-Fixes, qui débuta en 1977, Bertil Galland joua un double rôle essentiel en poussant à la création de l'Association Films Plans-Fixes et en devenant l'interlocuteur privilégié des personnalités interviewées. Son charisme, ses relations et ses réseaux contribuèrent grandement au succès de cette initiative, qui occupe depuis plus de trente ans une place reconnue dans le champ culturel romand.

Les superbes photographies de Marcel Imsand et les illustrations d'Étienne Delessert, Jean Lecoultre, André Paul et Christian Pellet complètent notre perception de cet homme qui a tant donné à la culture romande en initiant d'innombrables projets et surtout en les suivant, les soutenant jusqu'à ce qu'ils puissent poursuivre leur route. Jean-Jacques Langendorf a trouvé la formule qui embrasse le personnage : « Il y a un Bertil qui écoute, un Bertil qui parle, et surtout peut-être un Bertil qui agit, organise et écrit ».

Un seul regret : la liste des œuvres de Bertil Galland aurait eu sa place en annexe de même que celle des Films Plans-Fixes qu'il a dirigés !

François Jequier

